

## Usines à gaz

Titre(s) : Usines à gaz [[periodique]] / Matthieu Slisse

Ensemble : Revue dessinée (La) 52

Auteur(s) : Slisse, Matthieu

Editeur, producteur : 01/06/26

Description matérielle : pp.6-33

ISSN : 2269-2606

Note sur la description matérielle : 27

Résumé ou extrait : Dans le Pas-de-Calais, la cimenterie EQIOM de Lumbres et la fabrique de chaux Lhoist de Réty, classées parmi les 50 sites industriels les plus polluants de France, rejettent ensemble plus de 900 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent des émissions de 50 000 foyers. Pour réduire ces émissions jugées prioritaires dans la trajectoire française vers la neutralité carbone en 2050, les deux industriels portent le projet D'Artagnan, fondé sur le captage et stockage géologique du CO<sub>2</sub>. Le dispositif prévoit de capter le CO<sub>2</sub> dans les fumées, de l'acheminer par canalisation sur une cinquantaine de kilomètres jusqu'au port de Dunkerque, de le liquéfier, puis de l'envoyer par bateau vers des sites de stockage sous la mer du Nord. La destination finale n'est pas encore arrêtée, mais les investissements publics sont déjà engagés, notamment avec 250 millions d'euros de subventions européennes en 2025. L'article montre que cette stratégie s'étend rapidement en France, avec d'autres projets à Saint-Nazaire, Fos-sur-Mer, Montoir-de-Bretagne, chez Vicat ou Aluminium Dunkerque. Les industriels défendent le CSC comme une réponse à des émissions dites difficiles à éviter, issues non seulement des combustibles fossiles mais aussi de réactions chimiques propres à la production de ciment, de chaux ou d'aluminium. Aluminium Dunkerque souligne ainsi émettre 4 tonnes de CO<sub>2</sub> par tonne d'aluminium produite, contre une moyenne mondiale de 16 tonnes. Mais la technique reste coûteuse, énergivore et incomplètement maîtrisée. Le captage demande des opérations complexes encore peu éprouvées à grande échelle, et les doutes portent aussi sur le stockage lui-même. Le premier enfouissement opérationnel offshore n'a eu lieu qu'en août 2025 en Norvège, à près de 3 kilomètres de profondeur, via le projet Northern Lights. L'étanchéité à long terme et les conséquences d'éventuelles fuites, notamment l'acidification des milieux marins, demeurent mal connues. Le reportage insiste enfin sur les réserves locales et politiques. Des agriculteurs s'inquiètent des chantiers de canalisations, plusieurs projets français de stockage souterrain ont suscité une forte opposition, et des ONG comme Greenpeace dénoncent une technologie servant à retarder des transformations plus profondes. Le Giec et le Haut Conseil pour le climat la présentent comme une option possible pour certains secteurs lourds, mais sans qu'elle remplace les solutions structurelles de réduction des émissions à la source....

Sujet - Nom commun : Dioxyde de carbone -- France  
Décarbonation